

La question de la réussite scolaire des filles au Mali

The issue of girls' educational success in Mali

Seydou Loua



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/7310>

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Référence électronique

Seydou Loua, « La question de la réussite scolaire des filles au Mali », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], Colloque 2019 : Conditions de réussite des réformes en éducation, mis en ligne le 11 juin 2019, consulté le 11 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ries/7310>

Ce document a été généré automatiquement le 11 juin 2019.

© Tous droits réservés

La question de la réussite scolaire des filles au Mali

The issue of girls' educational success in Mali

Seydou Loua

Quelques réformes

- 1 À partir de 1960, les gouvernements et les autorités scolaires ont été à l'origine de mesures pour favoriser la situation éducative des filles et la promotion des femmes, à travers des réformes telles que celle de 1962, la Nouvelle école fondamentale en 1994, le Programme décennal de développement de l'éducation (Prodec) en 1998. L'article 18 de la Constitution et l'article 4 de la Loi d'orientation sur l'éducation stipulent que tout citoyen a droit à l'instruction et que l'enseignement public est gratuit, obligatoire et laïc.
- 2 Ces réformes, visant l'amélioration du système éducatif, se sont attaquées à la situation éducative des filles qui étaient victimes de discrimination à l'école depuis l'époque coloniale (Loua, 2018). Les réformes étaient importantes pour le pays et son système éducatif car, en reconnaissant le rôle des femmes dans le processus de développement, les gouvernements voulaient respecter les conventions de l'Unesco contre la discrimination dans l'enseignement (1960) et sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979). Les autorités cherchèrent ensuite à renforcer la participation des femmes à la vie publique, lors de l'avènement de la démocratie en 1991, et à respecter la Constitution de 1992, qui bannit toute discrimination à l'école.
- 3 Ces réformes, s'inscrivant dans une dynamique de démocratisation de l'enseignement, voulaient réaliser entre autres, « un enseignement de masse et de qualité pour tous » (1962) et « un village, une école » (Prodec, 1998), afin de garantir l'équité et de parvenir à un système scolaire réellement inclusif. Initiées par les autorités politiques et scolaires, elles étaient soutenues par des partenaires tels que la Banque mondiale, l'Unesco, l'ONG Save the children, le Programme alimentaire mondial, etc. Certains groupements, comme l'Association pour le développement des droits des femmes, la Coordination des

associations et ONG féminines du Mali, les femmes députées membres du Réseau des femmes parlementaires, soutiennent aujourd'hui encore ces réformes en luttant contre toute forme de discrimination faite aux femmes et en organisant des activités de formation et d'information sur leurs droits. Les ministères et académies d'enseignement soutiennent les réformes à travers des formations destinées aux enseignants.

- 4 Cependant, les groupes présumés djihadistes, comme le Front de libération du Macina ou Ansardine, qui s'insurgent contre l'école occidentale depuis 2012, peuvent entraver la mise en œuvre des réformes éducatives (Loua, 2018).
- 5 Pour favoriser les réformes, des mesures spécifiques ont été prises. Après la table ronde sur l'éducation pour tous en 1991, il y a eu, en 1992, la création d'une Cellule nationale pour la promotion de la scolarisation des filles ; en 1993, la décision du maintien des filles enceintes dans l'enseignement fondamental et en 1994, la mise en œuvre de la décentralisation de l'éducation. Il y a eu, en 2011, la création de la Division scolarisation des filles et en 2013, celle de la Politique nationale genre, pour leur scolarisation et leur maintien à l'école ainsi que pour la promotion des femmes. Un Centre national des cantines scolaires a été créé par l'État en 2011, à travers le programme national d'alimentation, avec 1 500 cantines et des rations régulières d'huile attribuées aux filles assidues. Pour permettre aux femmes de participer à la vie publique, l'assemblée nationale a adopté la Loi n° 2015-052 du 18 décembre 2015, qui leur accorde au moins 30 % des postes faisant l'objet de nominations ou d'élections.
- 6 Ces réformes en faveur de la scolarisation des filles et de la participation des femmes à la vie publique ne souffrent pas d'oppositions déclarées sur le plan politique et social. Cependant, les cultures et traditions familiales peuvent constituer des obstacles à l'atteinte des objectifs.

Obstacles à la réussite scolaire des filles

- 7 Avec les exigences du foyer ou de la maternité, les mariages et grossesses précoces constituent les principaux obstacles à la réussite scolaire des filles. Selon l'Enquête démographique et de santé au Mali (EDSM V, 2012-2013), une femme sur cinq (20 %) était déjà en union avant d'atteindre l'âge de 15 ans et la moitié des femmes (50 %) était en union avant 18 ans. De plus, de nombreux mariages coutumiers et religieux n'apparaissent dans aucun registre officiel.
- 8 Le poids de la tradition et des activités familiales doit être souligné, car la préparation au rôle de futures épouses des filles commence à l'adolescence, pendant qu'elles sont scolarisées. Un rapport de l'ONU (1995) indique ainsi :

[O]n attend des jeunes filles qu'elles s'acquittent de leurs obligations scolaires sans négliger leurs tâches domestiques, ce qui se traduit par des résultats scolaires médiocres et des abandons précoces.
- 9 En milieu bambara, au village de Djenidiébougou par exemple, quand le nouveau-né est une fille, l'accoucheuse traditionnelle affirme « *A be gua so kono* » (littéralement : elle est dans le ventre de la cuisine), supposant ainsi que sa place est dans le foyer. Les filles doivent apprendre très tôt à concilier l'école et le travail, ce qui semble plus difficile au début de la scolarité (Lange, 1998). Le pouvoir économique des familles peut être évoqué car, dans certains milieux, la fille doit constituer son trousseau de mariage, ce qui la conduit souvent à chercher du travail au détriment de l'école. Les considérations

religieuses selon lesquelles la femme doit se marier et avoir des enfants assez tôt favorisent également la déscolarisation.

Quelques résultats

- 10 Avec ces réformes, la disparité entre garçons et filles, en ce qui concerne le taux net de scolarisation au niveau fondamental 1, s'est atténuée progressivement, avec respectivement 51,3 % et 44,3 % en 2003, 74,8 % et 63,4 % en 2015, 61,4 % et 60,4 % en 2018 (Ministère de l'éducation nationale du Mali, 2018. Institut national de statistique, 2017). Cependant, ce taux est de 81,1 % en milieu urbain et de 54,7 % en milieu rural. Lors des examens de juin 2018, les taux de réussite au diplôme d'études fondamentales étaient de 70,39 % pour les garçons et 69,06 % pour les filles. Au baccalauréat général, ces taux étaient respectivement de 28,71 % et 28,34 % (Centre national des examens et concours de l'éducation, 2018). La nomination d'une femme Premier ministre en avril 2011 et la présence de onze femmes ministres sur trente-deux en septembre 2018 peuvent être signalées.
- 11 Bien que ces avancées soient considérables, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire reste faible, avec 22,7 % pour les garçons et 15,4 % pour les filles (Cellule de planification et de statistique, 2017). La participation des femmes à la vie publique reste limitée, avec quatorze femmes députées sur 147, huit femmes maires sur 703, aucune sur 49 préfets de cercle, 370 professeures d'enseignement supérieur sur 2 543, etc. (INSTAT, 2014).
- 12 La mise en œuvre de ces réformes montre que la promotion des femmes est souhaitée par les autorités politiques. Les droits des femmes ont été institutionnellement reconnus et il s'agit à présent de réaliser leur promotion à travers l'éducation et la formation. Les cultures et traditions, notamment dans le milieu rural où vit 74 % de la population, font que trop de femmes restent non lettrées, subordonnées à l'homme et que peu d'entre elles accèdent aux postes de responsabilité.

BIBLIOGRAPHIE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI (2017) : *Enquête modulaire et permanente auprès des ménages EMOP, Rapport d'analyse premier passage*, août. INSTAT.

LANGE M.F. (1998) : *L'école et les filles en Afrique, scolarisation sous conditions*. Paris/Karthala.

ONU : Organisation des Nations Unies (1995) : *Déclaration et programme d'action de Beijing*, ONU Femme. En ligne [<https://goo.gl/fCfmeb>].

LOUA S. (2018) : « État des lieux de l'éducation des filles et des femmes au Mali : contraintes et défis », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 78, p. 103-113.

RÉSUMÉS

De l'indépendance du Mali en 1960 à nos jours, les réformes scolaires se sont succédé pour adapter l'école aux réalités sociales, politiques et économiques. L'amélioration de la situation éducative des filles, notamment en ce qui concerne leur accès à l'éducation, leur traitement et leur réussite scolaire, était au cœur de toutes les politiques d'éducation et de développement. L'instruction malienne doit être inclusive, sans discrimination liée au genre, à la religion, à la situation sociale, économique, au handicap... Cependant, malgré des avancées considérables liées aux mesures adoptées par les autorités politiques et scolaires, la réussite scolaire des filles reste une préoccupation dans le pays, en raison d'obstacles généralement liés aux cultures et traditions familiales. Quelles mesures ont été prises pour quels résultats ? Quels facteurs ont favorisé ou freiné ces réformes ?

From Mali's independence in 1960 to the present day there have been many reforms of the education system to adapt schooling to social, political and economic realities. The improvement of the educational situation of girls, particularly with regard to their access to education, treatment and academic success, has been at the heart of all education and development policies. Malian education must be inclusive, free from discrimination related to gender, religion, social or economic situation, disability, etc. However, while the steps taken by political and educational authorities have led to considerable advances, the educational success of girls remains a concern in the country, due to obstacles generally related to family traditions and culture. What measures have been taken, with what results? Which factors have favoured or hindered these reforms?

INDEX

Mots-clés : accès à l'éducation, résultats de l'éducation, réforme de l'enseignement, scolarisation, égalité des sexes, fille, réussite scolaire

Index géographique : Mali

Keywords : access to education, education outcomes, educational reform, schooling, gender equality, girls, academic success

Palabras claves : acceso a la educación, resultados de la educación, reforma de la educación, escolarización, igualdad de género, chica, éxito escolar

AUTEUR

SEYDOU LOUA

Université des lettres et des sciences humaines de Bamako, Mali

Titulaire d'un diplôme de psychopédagogie de l'École normale supérieure de Bamako (Mali) et d'un doctorat en sciences de l'éducation de l'Université Louis Lumière Lyon 2, il est actuellement enseignant-chercheur à l'Université des lettres et des sciences humaines de Bamako, où il mène des recherches sur les politiques éducatives. seyduloua@yahoo.fr